

Le SNES-FSU apporte tout son soutien à la collègue violemment agressée par un élève, en plein cours, au lycée Montaigne à Paris. Le SNES-FSU réitère son exigence de réactivité et de fermeté quand un personnel est agressé. Ces violences verbales ou physiques ne doivent pas être banalisées.

La réponse de l'institution doit être ferme vis-à-vis des agresseurs et le soutien aux personnels de la part de l'institution doit être total et indéfectible. Les personnels victimes de violences verbales ou physiques doivent être protégés, soutenus, accompagnés par l'ensemble de la chaîne hiérarchique : protection fonctionnelle, mesures conservatoires contre les élèves agresseurs, accompagnement psychologique sur le court et le moyen terme. Les agressions physiques sont aussi des traumatismes pour les équipes : elles doivent être accompagnées et soutenues.

L'Education nationale est aujourd'hui dans une situation critique : crise de recrutement, augmentation des démissions, dégradation des conditions d'enseignement et du climat scolaire. Certaines réponses sont indispensables : revalorisation salariale, amélioration du taux d'encadrement, renforcement des équipes pluriprofessionnelles. L'institution doit adresser un signal fort aux collègues actuels et futurs en leur assurant un cadre de travail le plus propice à l'exercice serein de leur métier.

*A Paris, le 30/11/2021*